

Plan d'engagement vers la **réussite** 2018 2022

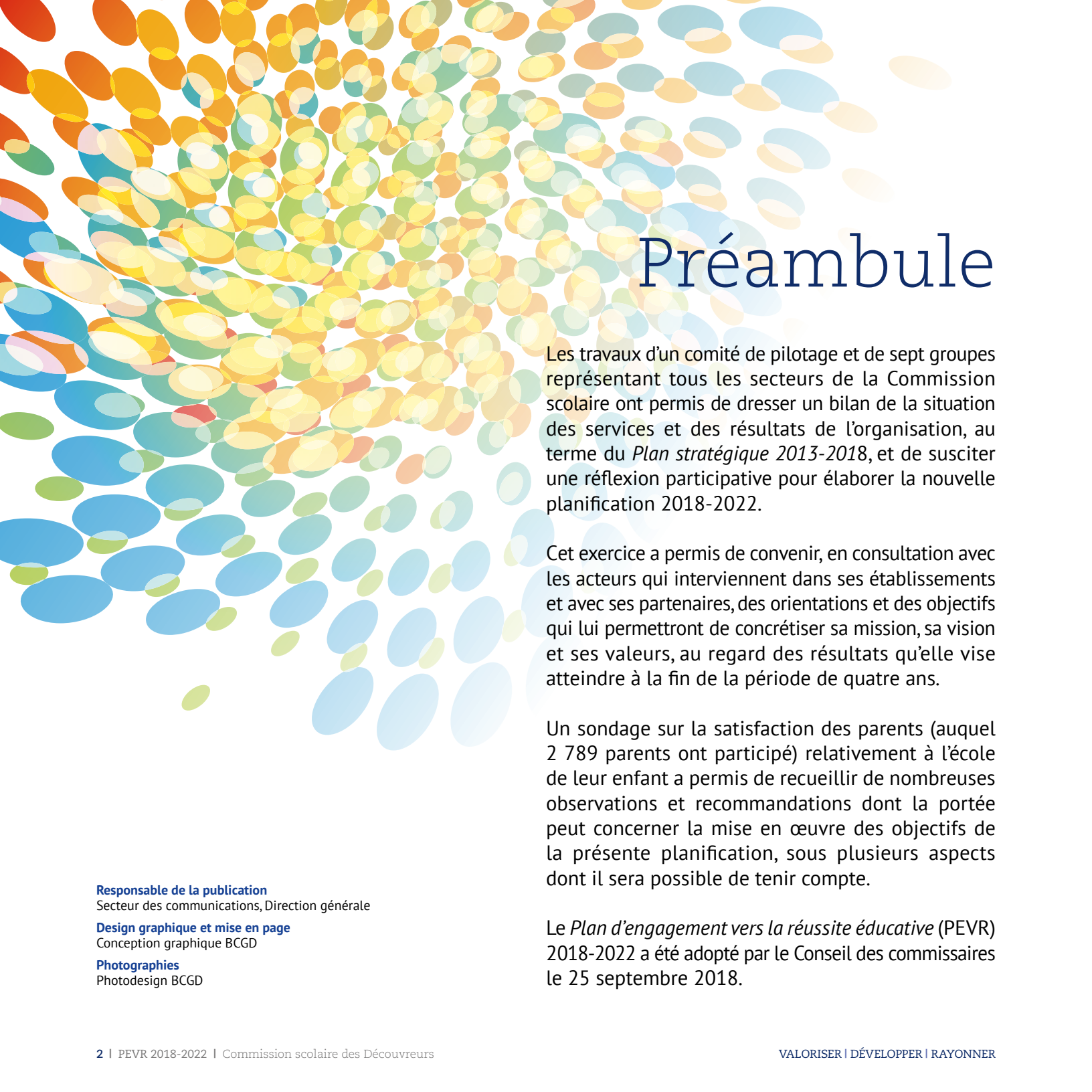
VALORISER

DÉVELOPPER

RAYONNER



Commission scolaire des
Découvreurs
Découvreurs **en tête!**



Préambule

Les travaux d'un comité de pilotage et de sept groupes représentant tous les secteurs de la Commission scolaire ont permis de dresser un bilan de la situation des services et des résultats de l'organisation, au terme du *Plan stratégique 2013-2018*, et de susciter une réflexion participative pour élaborer la nouvelle planification 2018-2022.

Cet exercice a permis de convenir, en consultation avec les acteurs qui interviennent dans ses établissements et avec ses partenaires, des orientations et des objectifs qui lui permettront de concrétiser sa mission, sa vision et ses valeurs, au regard des résultats qu'elle vise atteindre à la fin de la période de quatre ans.

Un sondage sur la satisfaction des parents (auquel 2 789 parents ont participé) relativement à l'école de leur enfant a permis de recueillir de nombreuses observations et recommandations dont la portée peut concerner la mise en œuvre des objectifs de la présente planification, sous plusieurs aspects dont il sera possible de tenir compte.

Le *Plan d'engagement vers la réussite éducative (PEVR)* 2018-2022 a été adopté par le Conseil des commissaires le 25 septembre 2018.

Responsable de la publication

Secteur des communications, Direction générale

Design graphique et mise en page

Conception graphique BCGD

Photographies

Photodesign BCGD

Table des matières

P4	Message du Président et du Directeur général
P5	Mission – Vision – Valeurs
P6	Présentation de la Commission scolaire des Découvreurs (CSDD)
P8	Données relatives à son territoire et aux effectifs scolaires : - Territoire et population - Élèves : jeunes et adultes - Écoles et Centres - Nombre d'employés - Services de garde - Élèves issus de l'immigration
P14	Éléments généraux de contexte : - L'environnement démographique, économique et l'emploi - Les services éducatifs et l'offre de service - La diplomation et la qualification - La persévérance et le taux de décrochage - Les technologies émergentes et le numérique
	Orientations stratégiques du PEVR 2018-2022 :
P18	Orientation 1 La réussite scolaire des élèves, jeunes et adultes
P22	Orientation 2 L'environnement d'apprentissage
P26	Orientation 3 L'intégration du numérique dans nos pratiques
P30	Orientation 4 Le recrutement, la rétention et le perfectionnement du personnel
P34	Orientation 5 L'implication politique
P36	Suivi de mise en œuvre du PEVR
P37	Déclaration de service



Message du Président et du Directeur général

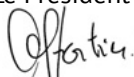
La Commission scolaire des Découvreurs (CSDD) maintient des standards de qualité et d'excellence à l'égard de l'enseignement et de l'apprentissage dans le cadre du *Programme de formation de l'école québécoise*, enrichi de programmes particuliers et de concentrations bien accueillis par la population de son territoire.

L'offre de service en formation générale des adultes et en formation professionnelle est individualisée, tant en établissement qu'en formation à distance, ou en ligne dans quelques programmes de formation professionnelle. Les centres organisent des offres de formation flexibles qui facilitent l'apprentissage et la formation tout au long de la vie.

En convergence avec les objectifs de la *Politique de la réussite éducative* du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), les équipes-écoles visent à assurer la réussite de tous les élèves, en poursuite d'objectifs d'inclusion et d'accompagnement, en prenant en compte les caractéristiques d'une population étudiante dont la diversité des besoins soulève de nouveaux défis, notamment celui de la scolarisation des personnes immigrantes.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration du *Plan d'engagement vers la réussite* ainsi que tous les acteurs, collaborateurs, organismes et partenaires, et nous mettons le cap sur nos cibles de résultats, confiants que tous LES DÉCOUVREURS contribueront à l'atteinte de nos objectifs.

Le Président


Alain Fortier

Le Directeur général

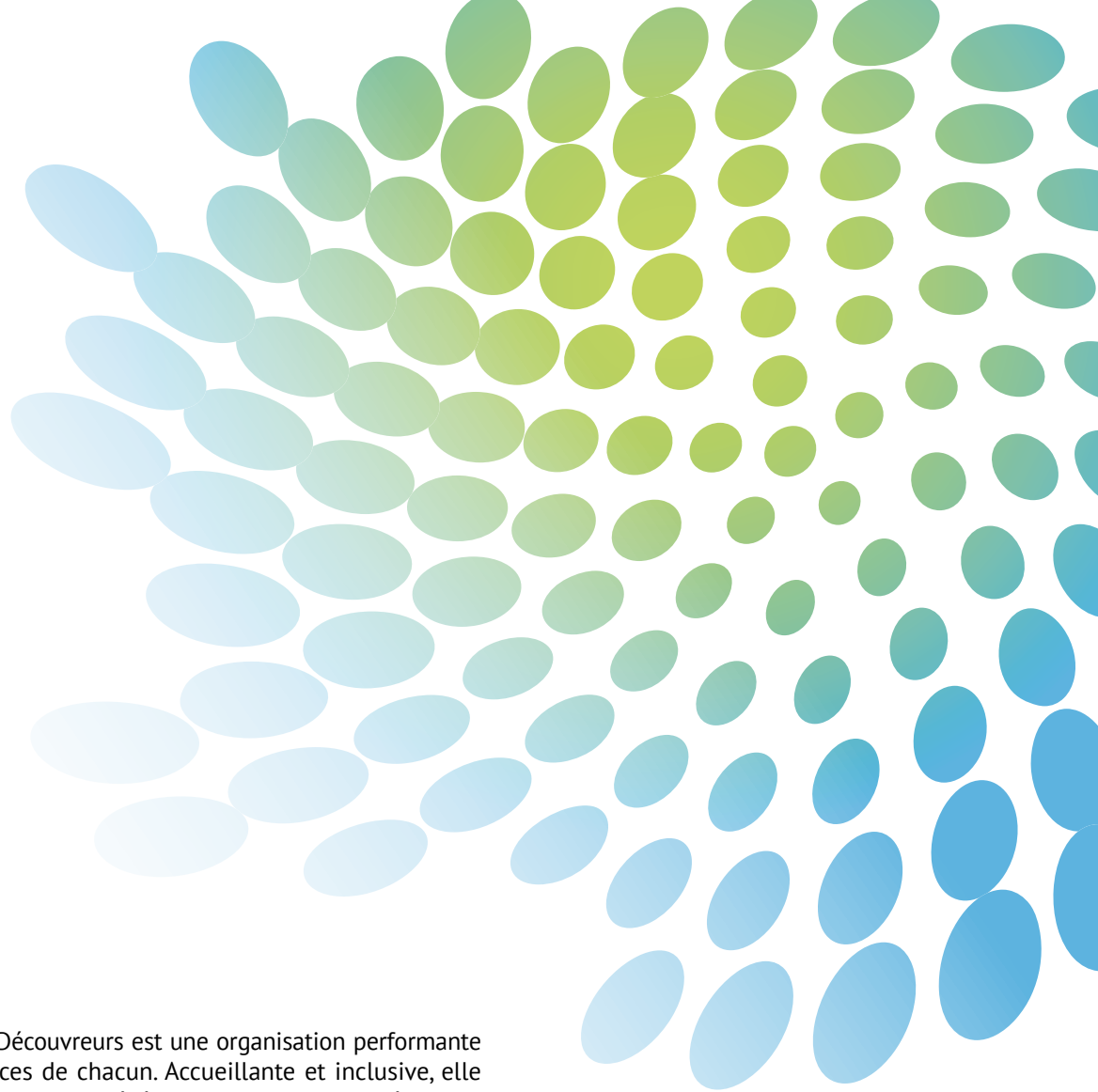

Christian Pleau





Mission

- » Organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique* et par les régimes pédagogiques ;
- » Promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire ;
- » Veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite de chaque élève en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population ;
- » Contribuer au développement social, culturel et économique de sa région.



Vision

La Commission scolaire des Découvreurs est une organisation performante et fière qui mise sur les forces de chacun. Accueillante et inclusive, elle croit en la capacité des élèves de persévérer, de progresser, de réussir et de s'épanouir.

Par la concertation, l'engagement et l'innovation, l'organisation reconnaît l'importance du rôle de chacun des acteurs dans la réussite éducative des élèves. Ce faisant, elle contribue au développement de citoyens responsables.

Valeurs

Respect : Faire preuve de considération envers soi, les autres et son environnement ;

Ouverture : Adopter une attitude d'accueil et de compréhension à l'égard de la différence, de la nouveauté et de la communauté, dans un esprit de collaboration ;

Engagement : Contribuer de façon proactive, constante et consciencieuse à la mission de l'organisation ;

Dépassement : Se questionner, s'améliorer, repousser ses limites et innover.



La Commission scolaire des Découvreurs

Le Conseil des commissaires

Depuis l'adoption de la division du territoire en dix circonscriptions électorales et en application de la *Loi sur les élections scolaires*, une équipe de quinze commissaires, dont un président élu et quatre commissaires-parents, compose le Conseil des commissaires et six d'entre eux forment le Comité exécutif.

Son territoire

En 1986, la Commission scolaire des Découvreurs (CSDD) est née de la fusion de la Commission scolaire de Sainte-Foy et de la Commission scolaire régionale de Tilly.

En 1998, lors de la création des commissions scolaires linguistiques, la Commission scolaire des Découvreurs est instituée sur le territoire de Sillery, Sainte-Foy, Cap-Rouge, Saint-Augustin-de-Desmaures et L'Ancienne-Lorette.



La Commission scolaire des Découvreurs

Sa population

Selon le recensement de 2016 de Statistique Canada, ce territoire englobe une population totale de **139 170** personnes, soit une augmentation de 4 985 personnes depuis 2011 :

103 805 personnes résident sur les territoires de
Sainte-Foy/Sillery/Cap-Rouge ;

16 545 sur celui de la Ville de L'Ancienne-Lorette ;

18 820 sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Source : Statistique Canada - Recensement de 2016.

Une population scolarisée

Les données sur la scolarisation de cette population révèlent que parmi les **116 450** personnes âgées de 15 ans ou plus, **106 630** personnes, soit **91,57 %**, ont obtenu un diplôme, un certificat ou un grade universitaire.

De ces **106 630** personnes, **18,71 % (19 955)** ont obtenu un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent et **81,29 % (86 675)** ont obtenu un diplôme d'école de métiers ou un diplôme post secondaire.

De ces **86 675** personnes, **14,18 % (12 295)** ont obtenu un diplôme d'école de métiers, **35,09 % (30 410)** ont obtenu un certificat ou un diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire et **50,73 % (43 970)** ont obtenu un baccalauréat et plus.

Source : Statistique Canada - Recensement de 2016.



Les effectifs scolaires

Formation générale des jeunes

Année scolaire 2017-2018

Préscolaire	1 011
Primaire	6 517
Secondaire	4 066
TOTAL	11 594 dont 638 EHDA*

Ces effectifs continueront de croître progressivement de 769 élèves d'ici 2022, pour un total de 12 363 élèves, incluant les EHDA.

* Élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Formation générale des adultes

Année scolaire 2016-2017

Annuellement	Environ 3 000 élèves
Équivalent temps plein	Environ 500 ETP
Élèves inscrits à 10 services d'enseignement	
TOTAL	3 060 personnes

Ces effectifs comptent 783 personnes inscrites en formation à distance et 469 personnes en francisation.

Formation professionnelle

(le nombre d'élèves est en décroissance depuis 2012-2013, passant de 3 770 à 2 000, une diminution de 500 ETP)

Année scolaire 2017-2018

CFP Maurice-Barbeau		CFP Marie-Rollet	
Sept programmes d'études		Sept programmes d'études	
TOTAL	1 250 élèves - 520 ETP	TOTAL	845 élèves - 530 ETP
ETP : équivalent temps plein			
Ces effectifs comptent environ 500 personnes inscrites au programme <i>Lancement d'une entreprise</i> dans le cadre des activités du Service aux entreprises.		Ces effectifs comptent 177 élèves nés à l'étranger lesquels représentent 21 % de l'effectif total, une population étudiante dont la demande d'admission est en croissance.	

Les effectifs scolaires

Les établissements Écoles et Centres

Écoles primaires	17
École primaire-secondaire	1
École primaire-secondaire pour les élèves handicapés	1
Écoles secondaires	3
Centres de formation professionnelle	2
Centre d'éducation des adultes	1
Ces 25 établissements occupent 37 bâtiments.	

Les services de garde

En 2017-2018	
Écoles primaires	
Points de service en milieu scolaire	22
Élèves inscrits réguliers	4 826
Élèves sporadiques	1 707
Taux de participation des inscrits réguliers	64 %
Taux de participation avec les sporadiques	86,8 %
Jardins d'enfants	
Points de service	1
Enfants inscrits	14

Le personnel

La Commission scolaire compte près de 2 000 employés. En 2017-2018	
Personnel enseignant	1 071
Personnel de soutien	736
Personnel professionnel	97
Personnel-cadre	71
TOTAL D'EMPLOYÉS	1 975*
Départ à la retraite en 2017-2018	54
* Nombre d'employés réguliers et occasionnels long terme (plus de 6 mois).	

Le nombre d'élèves inscrits au privé

Le nombre d'élèves du territoire de la CSDD inscrits au privé	
En 2013-2014	3 569
En 2017-2018	3 340
Le taux de passage au privé du primaire au secondaire est passé	
En 2013-2014	De 31,7 %
En 2017-2018	À 26,8 %

Les effectifs scolaires

L'augmentation du nombre d'immigrants et d'élèves issus de l'immigration

Selon le dernier recensement, **le nombre d'immigrants** du territoire de la Commission scolaire des Découvreurs est passé de **9 840** personnes en 2011 à **12 870** en 2016, soit une augmentation de **3 030** personnes réparties comme suit :

Recensement	Sainte-Foy – Sillery Cap-Rouge	Saint-Augustin	L'Ancienne-Lorette	CSDD
2016	11 565	630	675	12 870
2011	8 935	490	415	9 840
Augmentation	2 630	140	260	3 030

Source : Statistique Canada - Recensement de 2016.

Le nombre d'élèves issus de l'immigration inscrits dans nos écoles

2017-2018	1 683	Soit 12 % des 3 030 personnes immigrantes arrivées sur le territoire de la CSDD entre les recensements de 2011 et de 2016.
2013-2014	1 331	
Augmentation	352	

La proportion d'élèves issus de l'immigration dans certaines de nos écoles

En 2017-2018	Au primaire	Dans 7 écoles, le pourcentage varie de 15 % à 60 %.
	Au secondaire	À l'École secondaire De Rochebelle, 27 % des élèves sont nés à l'étranger.



Les effectifs scolaires

Élèves nés à l'étranger

Effectif scolaire des jeunes

En 2013-2014	12,6 %
En 2017-2018	14,5 %

Il s'agit de la proportion des élèves dont le lieu de naissance est autre que le Québec ou les autres provinces canadiennes.

Élèves ou parents nés à l'étranger

Effectif scolaire des jeunes

En 2013-2014	26,1 %
En 2017-2018	30,6 %

Il s'agit de la proportion des familles dont le lieu de naissance de l'élève ou du parent est autre que le Québec ou les autres provinces canadiennes.

Élèves nés à l'étranger formation générale des adultes et formation professionnelle

Formation générale des adultes

27 % en 2016-2017 au Centre d'éducation des adultes, soit 790 personnes de 96 pays différents.

Il s'agit de la proportion des élèves dont le lieu de naissance est autre que le Québec ou les autres provinces canadiennes.

Formation professionnelle

21 % en 2016-2017 au CFP Marie-Rollet, soit 199 personnes, principalement de nationalité française.

Il s'agit de la proportion des élèves dont le lieu de naissance est autre que le Québec ou les autres provinces canadiennes.



Éléments généraux de contexte

L'environnement démographique, économique et l'emploi

La Commission scolaire des Découvreurs est partie intégrante de l'environnement démographique, économique, social et culturel de la région de la Capitale-Nationale, et plus particulièrement de celui de la Ville de Québec.

En 2016, la région comptait davantage de personnes âgées de 65 ans et plus (20,0 %) que de jeunes de moins de 20 ans (18,7 %) et, en 2014, la proportion des familles en situation de faible revenu était moins élevée dans la région de la Capitale-Nationale (4,8 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %).¹

Par rapport à la population du territoire de la CSDD, les indices du seuil de revenu et du milieu socioéconomique correspondent à ceux d'un milieu assez favorisé et particulièrement scolarisé, comme documenté précédemment.

La région se positionne avantageusement dans l'économie du savoir. L'électronique et les technologies de l'information et de la communication (TIC) y occupent une place de choix. La Capitale-Nationale compte 540 entreprises (19 500 emplois) oeuvrant dans ces secteurs, notamment dans les arts numériques, les divertissements interactifs, les jeux vidéo et le développement de logiciels.²

En concordance avec son environnement, la Commission scolaire consolide son *Plan directeur des technologies*, en référence à plusieurs objectifs pédagogiques et administratifs, et elle fait usage des nouvelles « vitrines » qu'offrent les médias sociaux, parties intégrantes de sa stratégie de communication en matière de promotion et d'information.

Plus récemment, elle a développé un continuum d'apprentissages en programmation et en robotique pour les élèves du préscolaire à la 5^e secondaire et elle a mis en œuvre un plan d'accompagnement auprès du personnel enseignant sur l'utilisation pédagogique du numérique.

¹ Source : Institut de la statistique du Québec - Bulletin statistique régional - Édition 2017 - Capitale-Nationale.

² Source : Emploi-Québec - Portail de la Capitale-Nationale - Portrait du 11 septembre 2018.

Les services éducatifs et l'offre de service de la Commission scolaire des Découvreurs

Tout en reconnaissant que les milieux d'éducation et de formation sont interpellés pour développer les compétences d'une main-d'œuvre qualifiée, ils sont, dans une large mesure, en raison même de leur mission, voués au développement du plein potentiel des personnes, aux fins de leur permettre la poursuite de leurs études et de faciliter leur insertion socioprofessionnelle.

En situation de concurrence avec les écoles du secteur privé, plusieurs programmes particuliers, ainsi que des concentrations sportives et artistiques, bonifient l'offre de service du *Programme de formation de l'école québécoise* pour répondre à la diversité des besoins des élèves et aux attentes des parents.

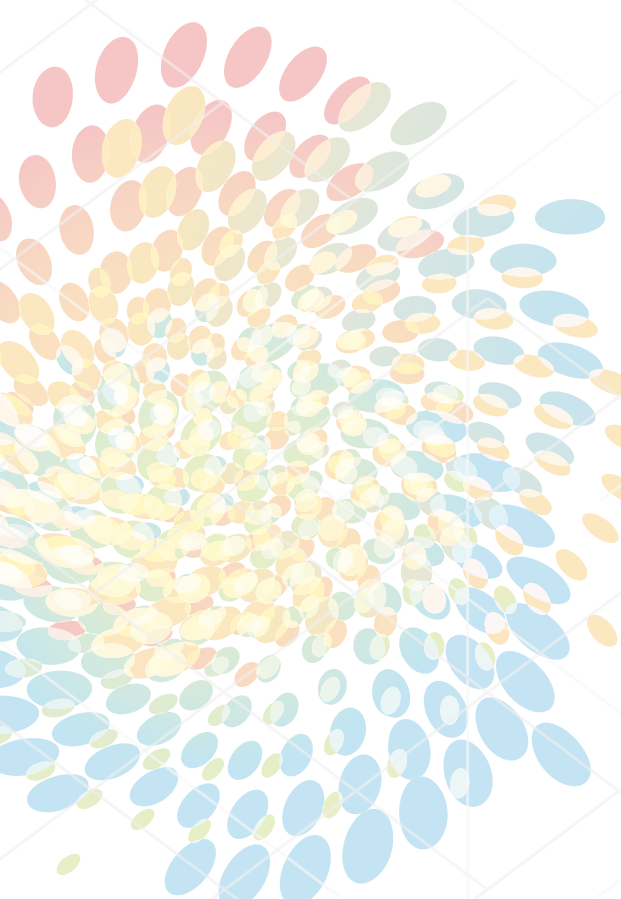
Nos écoles offrent une formation globale qui vise un développement intégré de l'élève et les centres de formation générale et professionnelle des adultes offrent des environnements pédagogiques propices au développement des compétences professionnelles et personnelles.

Dans le but de répondre aux besoins éducatifs de tous les élèves, en fonction de leurs acquis, de leurs difficultés et de leurs capacités, la Commission scolaire soutient ses établissements, dans la diversité et la qualité des services offerts, à qui elle propose des objectifs d'inclusion et d'adaptation des pratiques pédagogiques, notamment pour les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, pour les élèves à besoins particuliers et pour les élèves issus de l'immigration.

Éléments généraux de contexte



Éléments généraux de contexte



La diplomation et la qualification

En 2015-2016, après sept années de fréquentation scolaire continue, les élèves de la CSDD inscrits en première année du secondaire en 2009-2010 ont obtenu un taux de diplomation de **89,7 %**, le plus haut taux de réussite du réseau public des 72 commissions scolaires du Québec.³

Plusieurs facteurs ont contribué à ce remarquable résultat. La qualité de ses ressources pédagogiques et l'expertise de son personnel enseignant contribuent significativement à la réussite éducative et scolaire de tous. Leurs pratiques pédagogiques et technopédagogiques, innovantes et reconnues efficaces, soutiennent l'évolution des apprentissages et la persévérance de ses élèves pour la réussite du plus grand nombre.

Des services d'aide à l'apprentissage, des services éducatifs complémentaires et des services spécialisés sont disponibles pour aider l'élève à besoins particuliers ou l'élève en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, sans compter que l'élève lui-même est le premier artisan de son succès, avec l'appui de ses parents et l'encadrement que lui offre l'école et l'ensemble de son personnel.

Les choix politiques facilités par une excellente collaboration des élus et des commissaires-parents ont également permis d'atteindre les meilleurs résultats provinciaux, plaçant sans relâche les élèves au cœur de leurs préoccupations.

La persévérance et le taux de décrochage

Le taux de sorties sans diplôme et sans qualification (décrochage annuel) parmi les élèves sortants en formation générale des jeunes est en constante amélioration.

Il est passé de **9,3 %** en 2011-2012, à **7,8 %** en 2013-2014 et à **5,8 %** en 2014-2015 (5,8 % chez les garçons et 5,8 % chez les filles), le 2^e meilleur taux des 72 commissions scolaires du réseau public, celui-ci étant de 15,5 % (19,2 % chez les garçons et 11,9 % chez les filles). Numériquement, en 2014-2015, 41 élèves sont sortis sans diplôme ni qualification.

La Commission scolaire est fière de la persévérance des garçons, dont le résultat à égalité avec celui des filles, est unique. Il est rendu possible grâce à la mobilisation du personnel des établissements, des acteurs du milieu familial et social et, surtout, grâce à leur engagement personnel dans leur parcours scolaire.

³ Source : Portrait des statistiques ministérielles du MEES - Octobre 2017 - Taux de diplomation et de décrochage.

Les technologies émergentes et le numérique

Plus de 700 personnes dont une trentaine d'experts, réunis les 31 janvier et le 1^{er} février 2018 à l'occasion du symposium *Prévenir le tsunami numérique : un défi pour l'emploi dans la Capitale-Nationale*, ont eu l'occasion de prendre la mesure de l'importante pénurie de main-d'œuvre dans le domaine du numérique.⁴

On y a fait le constat que les technologies émergentes modifient les environnements de travail rapidement et qu'elles constituent un immense défi en matière de développement des compétences et des connaissances. La moitié des emplois d'aujourd'hui seront profondément transformés et demanderont de nouvelles compétences.⁵

L'éducation et la formation aux compétences du numérique portent, avant toute chose, sur la mission même de l'éducation qui est de former des citoyennes et des citoyens et de favoriser l'égalité des chances pour une insertion réussie dans la société et une vie professionnelle active.⁶ Ces nouvelles compétences contribuent à la préparation des jeunes au marché du travail et à la formation continue des travailleurs en exercice ou à la recherche d'un emploi. Avec le développement de la robotisation, de l'automatisation et de l'intelligence artificielle, la technologie fait désormais partie intégrante de notre quotidien, au service de la réussite de nos élèves.

Engagée sur la voie des technologies émergentes, la Commission scolaire poursuit son implication, au-delà d'un simple virage, vers une réelle intégration du numérique dans ses pratiques pédagogiques et administratives, ainsi que dans la qualité des équipements, souscrivant ainsi aux objectifs de la *Politique de la réussite éducative* du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

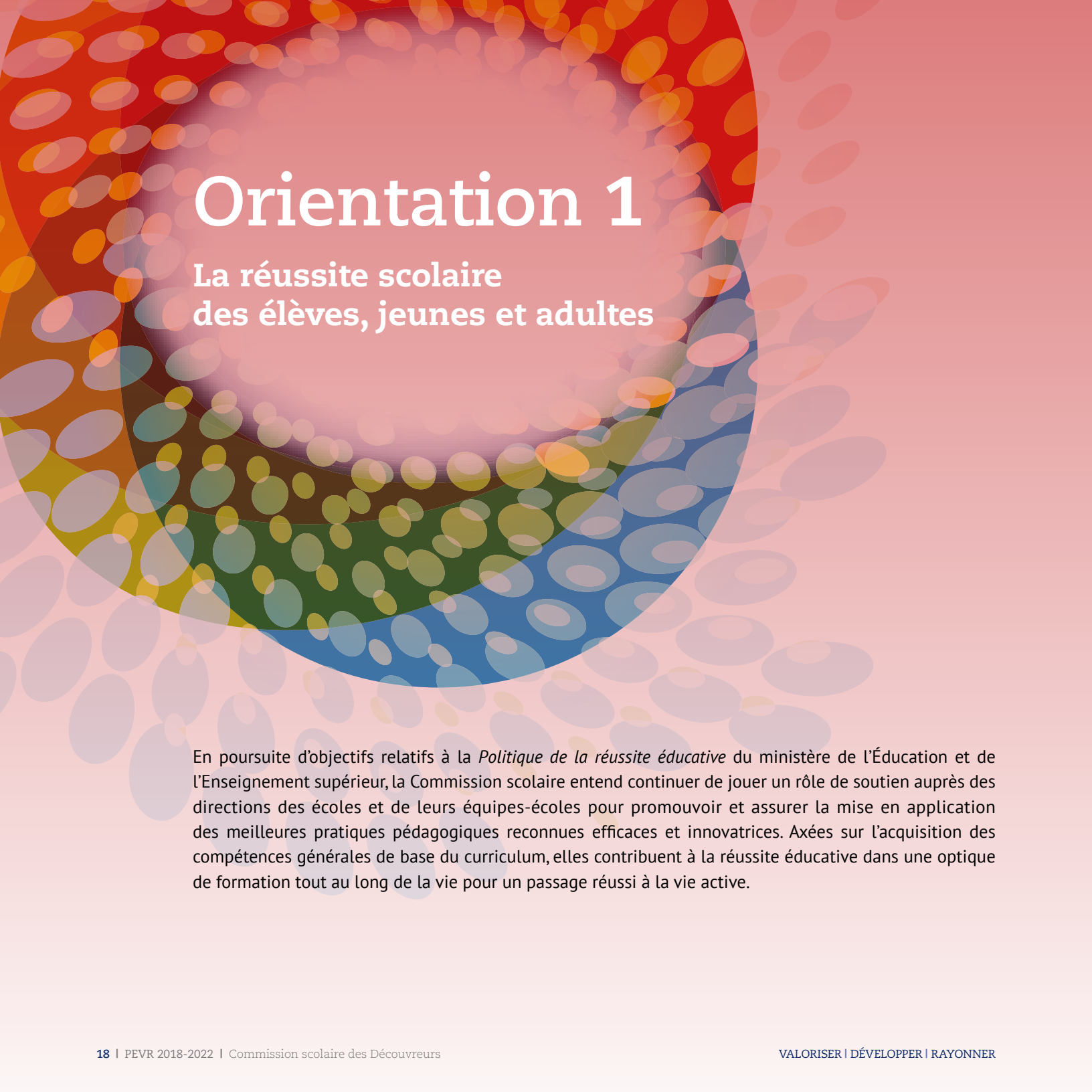
⁴ Source : Communiqué de presse du 30 janvier 2018 - Québec International et Coalition FORCE 4,0.

⁵ Source : Martin Lavoie - Journal de Québec du 6 décembre 2017 - Déclaration de madame Sophie D'Amour, Rectrice de l'Université Laval.

⁶ Source : Plan stratégique 2017-2022 du MEES - Le système éducatif dans un monde numérique - Page 12.

Éléments
généraux
de contexte





Orientation 1

La réussite scolaire des élèves, jeunes et adultes

En poursuite d'objectifs relatifs à la *Politique de la réussite éducative* du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, la Commission scolaire entend continuer de jouer un rôle de soutien auprès des directions des écoles et de leurs équipes-écoles pour promouvoir et assurer la mise en application des meilleures pratiques pédagogiques reconnues efficaces et innovatrices. Axées sur l'acquisition des compétences générales de base du curriculum, elles contribuent à la réussite éducative dans une optique de formation tout au long de la vie pour un passage réussi à la vie active.

Orientation 1

» La qualité du français

Objectif : Améliorer le taux de réussite par l'acquisition de compétences adéquates en littératie.

» Le passage du primaire au secondaire

Objectif : Diminuer l'entrée en retard au secondaire.

» La réussite scolaire chez certains groupes

Objectif : Réduire l'écart de réussite en soutenant l'atteinte du plein potentiel de toutes les personnes dans le respect de leurs besoins, de leurs champs d'intérêt et de leurs capacités.

» Le taux de diplomation et de qualification

Objectif : Augmenter le taux de diplomation et de qualification en valorisant et en reconnaissant l'engagement, la persévérance et la réussite des personnes tout au long de leur parcours éducatif.



Orientation 1

La réussite scolaire des élèves, jeunes et adultes

AXE 1 : LA QUALITÉ DU FRANÇAIS

La performance à l'épreuve d'écriture obligatoire de la 4^e année du primaire

Indicateur du MEES	Situation actuelle	Cible en 2022
Le taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture en langue d'enseignement de la 4 ^e année du primaire	Cohorte d'élèves de 2016-2017 : Taux de réussite : 91,0 %	Maintenir un taux de réussite supérieur à 90,0 %

AXE 2 : LE PASSAGE DU PRIMAIRE AU SECONDAIRE

La proportion d'élèves entrant au secondaire à 13 ans ou plus

Indicateur du MEES	Situation actuelle	Cible en 2022
Le taux de passage du primaire au secondaire des élèves de 13 ans ou plus	Cohorte d'élèves de 2016-2017 : Taux entrant à 13 ans ou plus : 12,7 %	Maintenir la proportion entrant à 13 ans ou plus en deçà de 12,0 %



Orientation 1

La réussite scolaire des élèves, jeunes et adultes

AXE 3 : LA RÉUSSITE CHEZ CERTAINS GROUPES

L'écart du taux de diplomation et de qualification entre les filles et les garçons

Indicateur du MEES	Situation actuelle	Cible en 2022
L'écart entre les filles et les garçons	Cohorte 2009 suivie jusqu'en 2015-2016 : Taux chez les filles : 93,1 % Taux chez les garçons : 86,0 %	Ramener l'écart à 6,1 % en référence à la cible du MEES

L'écart du taux de diplomation et de qualification entre les EHDAA et les élèves ordinaires

Indicateur du MEES	Situation actuelle	Cible en 2022
L'écart entre les EHDAA et les élèves ordinaires	Cohorte 2009 suivie jusqu'en 2015-2016 : Taux des élèves ordinaires : 94,9 % Taux des EHDAA : 57,1 %	Ramener l'écart à 25,3 % en référence à la cible du MEES

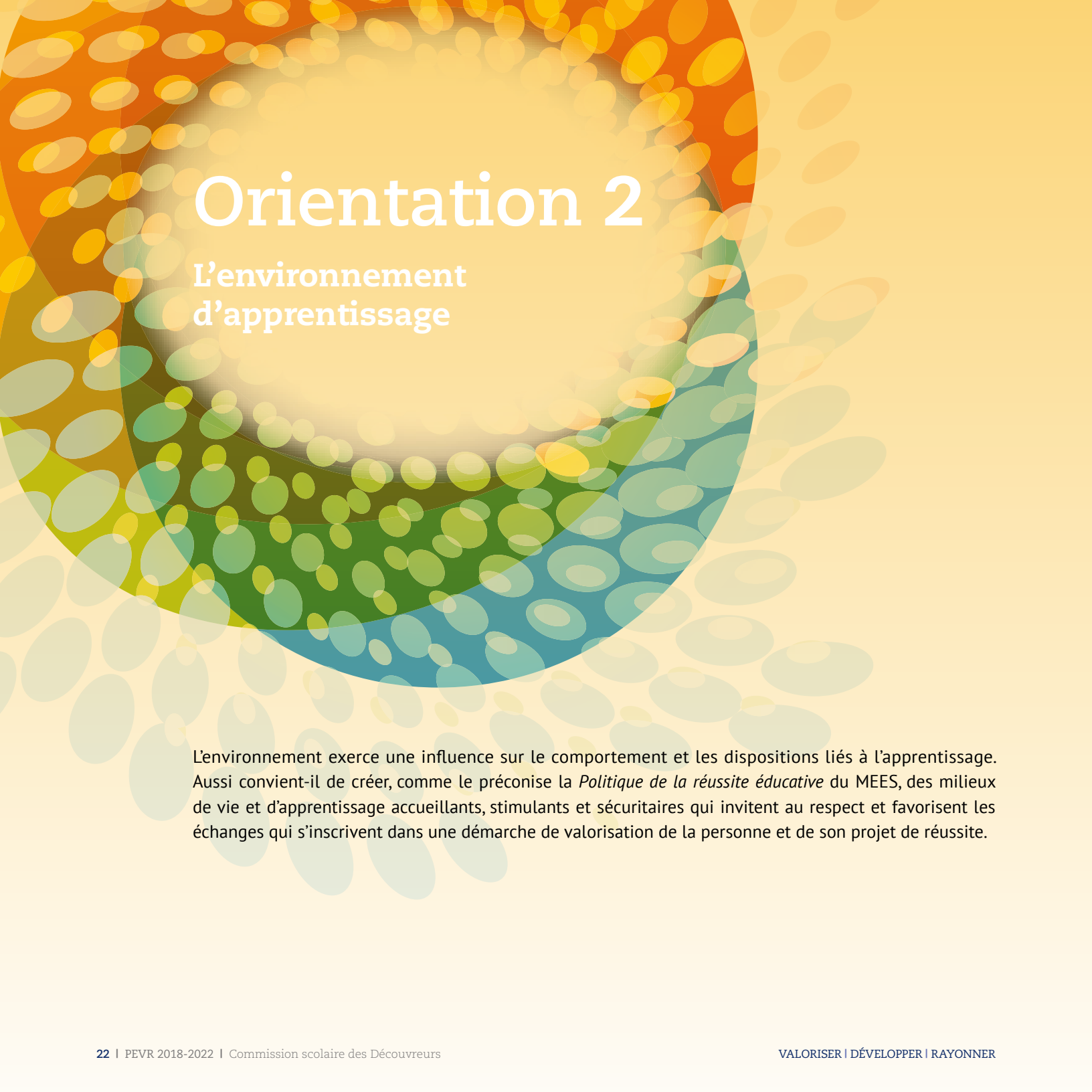
L'écart du taux de diplomation et de qualification entre les élèves non immigrants et les élèves immigrants

Indicateur du MEES	Situation actuelle	Cible en 2022
L'écart entre les élèves non immigrants et les élèves immigrants (première génération)	Cohorte 2009 suivie jusqu'en 2015-2016 : Taux des élèves non immigrants : 90,8 % Taux des élèves immigrants : 84,8 %	Ramener l'écart à 3,0 % en référence à la cible du MEES

AXE 4 : LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

Le taux de diplomation et de qualification

Indicateur du MEES	Situation actuelle	Cible en 2022
Taux de diplomation et de qualification	Cohorte 2009 suivie jusqu'en 2015-2016 : Taux de la CSDD : 89,7 %	Atteindre un taux de diplomation et de qualification de 91,0 %



Orientation 2

L'environnement d'apprentissage

L'environnement exerce une influence sur le comportement et les dispositions liés à l'apprentissage. Aussi convient-il de créer, comme le préconise la *Politique de la réussite éducative* du MEES, des milieux de vie et d'apprentissage accueillants, stimulants et sécuritaires qui invitent au respect et favorisent les échanges qui s'inscrivent dans une démarche de valorisation de la personne et de son projet de réussite.

Orientation 2

» La bienveillance envers les élèves

Objectif : Mettre à la disposition des établissements un programme de citoyenneté numérique qui développe des relations personnelles et sociales bienveillantes, enrichissantes et responsables.

» L'activité physique chez les jeunes

Objectif : Soutenir les milieux dans la mise en place de pratiques favorisant l'activité physique chez les élèves du primaire.

» La qualité des infrastructures et de l'environnement

Objectifs : Améliorer l'état de nos bâtiments.

Outils sur une base régulière les établissements au sujet des meilleures pratiques en matière d'environnement physique propice à l'apprentissage.

» L'actualisation de l'offre de service

Objectif : Encourager et outiller les établissements aux fins de développer des modalités innovantes d'application de leur offre de service.



Orientation 2

L'environnement d'apprentissage

AXE 1 : L'ENVIRONNEMENT ACCUEILLANT, STIMULANT ET SÉCURITAIRE

La bienveillance envers les élèves

Indicateur	Situation actuelle	Cible en 2022
Le programme de citoyenneté numérique	Programme relatif à la citoyenneté numérique en 2017-2018 : inexistant	Rendre le programme disponible auprès des établissements

L'activité physique chez les jeunes

Indicateur du MEES	Situation actuelle	Cible en 2022
Le nombre d'écoles qui permettent aux élèves de bouger 60 minutes et plus par jour	Objectif de 60 minutes d'activité physique par jour en 2017-2018 : information non disponible	Atteindre l'objectif dans toutes les écoles primaires



AXE 2 : LA QUALITÉ DES INFRASTRUCTURES

La qualité des infrastructures

Indicateur du MEES	Situation actuelle	Cible en 2022
L'état des bâtiments	Nombre de bâtiments visés dont l'état est satisfaisant en 2017-2018 : 25 %	Restaurer dans un état satisfaisant 85 % des bâtiments

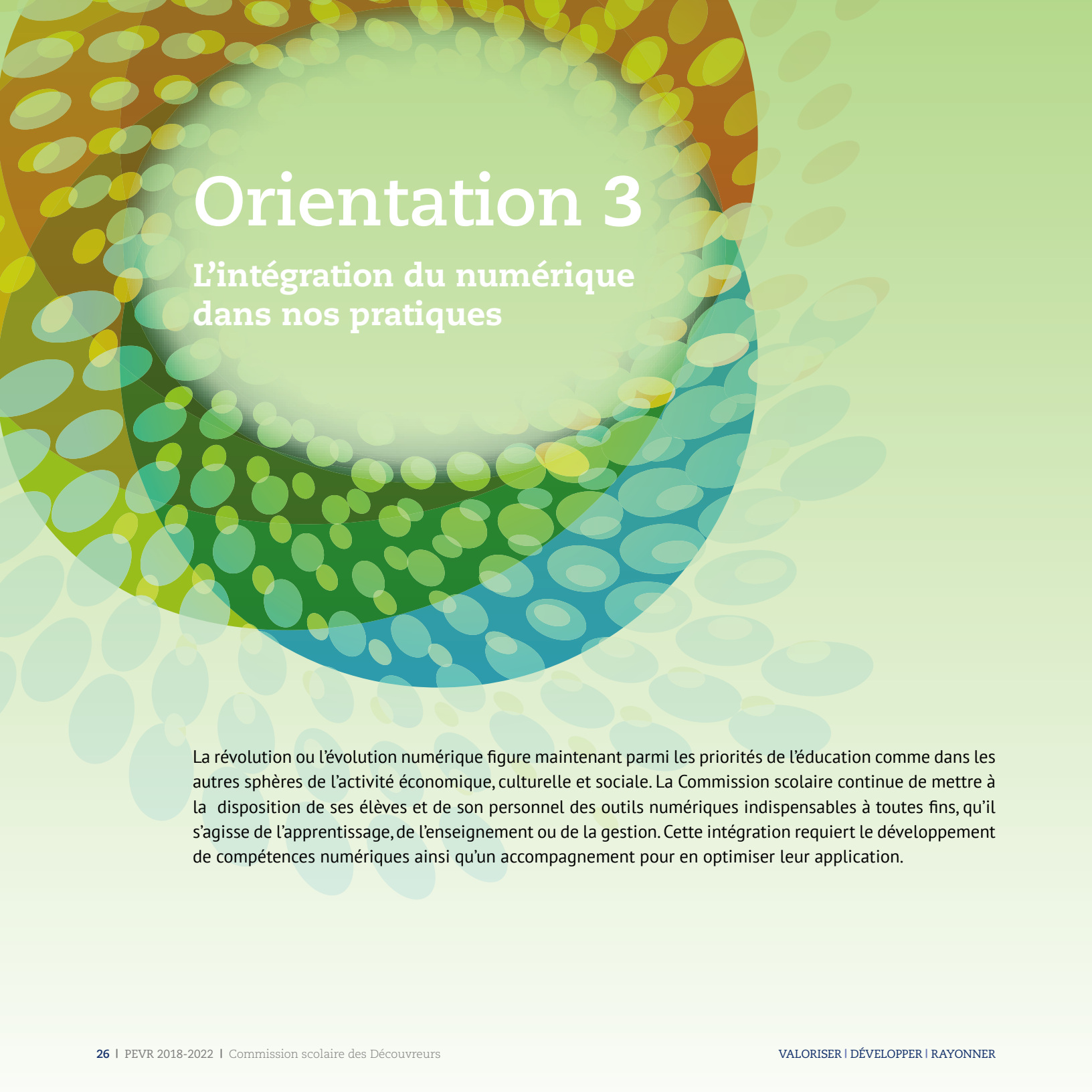
L'environnement physique propice à l'apprentissage

Indicateur	Situation actuelle	Cible en 2022
La disponibilité de la documentation	Documentation disponible en 2017-2018 : aucune	Produire un document par année

AXE 3 : L'OFFRE DE SERVICE

L'actualisation de l'offre de service

Indicateur	Situation actuelle	Cible en 2022
Le nombre de projets éducatifs mis à jour	Projets éducatifs arrimés au PEVR en 2017-2018 : aucun	Actualiser tous les projets éducatifs des établissements



Orientation 3

L'intégration du numérique dans nos pratiques

La révolution ou l'évolution numérique figure maintenant parmi les priorités de l'éducation comme dans les autres sphères de l'activité économique, culturelle et sociale. La Commission scolaire continue de mettre à la disposition de ses élèves et de son personnel des outils numériques indispensables à toutes fins, qu'il s'agisse de l'apprentissage, de l'enseignement ou de la gestion. Cette intégration requiert le développement de compétences numériques ainsi qu'un accompagnement pour en optimiser leur application.

Orientation 3

» Le développement des technologies

Objectif : Accroître la capacité de développer pour soutenir l'intégration du numérique dans nos pratiques administratives et pédagogiques.

» La technologie au service de la pédagogie

Objectif : Mettre en place des infrastructures qui permettent d'exploiter efficacement les technologies et de lever les obstacles à une pleine utilisation des ressources numériques disponibles.

» L'efficience administrative

Objectifs : Exploiter les ressources en infonuagique dans les opérations administratives pour susciter le travail collaboratif et le partage d'information.

Déployer les progiciels de gestion intégrés (composantes de Mosaïk) afin d'unifier les bases de données et de les exploiter pleinement.

» L'accompagnement et le soutien

Objectif : Mettre en place les conditions pour accroître l'utilisation des technologies.



Orientation 3

L'intégration du numérique dans nos pratiques

AXE 1 : LE DÉVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES

La capacité de faire évoluer et d'innover

Indicateur	Situation actuelle	Cible en 2022
Le nombre d'équivalents temps plein (ETP) consacrés au développement	Temps consacré de 2,8 ETP au secteur des technologies de l'information (TI) en 2017-2018 : pour une capacité de 15 %	Ajouter l'équivalent de 4,65 ETP pour une capacité de 25 %

AXE 2 : LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE LA PÉDAGOGIE

La performance du réseau Internet

Indicateur	Situation actuelle	Cible en 2022
L'étendue de la période de congestion	Saturation du réseau en 2017-2018 en période de pointe : entre 10 h et 14 h	Éliminer la congestion sur les heures de classe

La disponibilité du réseau sans fil

Indicateur	Situation actuelle	Cible en 2022
Le pourcentage de la couverture interne	Couverture dans chaque établissement en 2017-2018 : environ 50 %	Rendre disponible le réseau sans fil dans tous les établissements

Orientation 3

L'intégration du numérique dans nos pratiques

AXE 3 : L'EFFICIENCE ADMINISTRATIVE

L'exploitation des outils en infonuagique

Indicateur	Situation actuelle	Cible en 2022
Le nombre de sites administratifs de collaboration créés	Espaces de travail collaboratif utilisés en infonuagique en 2017-2018 : 20	Mettre en place 100 sites de collaboration

Le regroupement des bases de données

Indicateur	Situation actuelle	Cible en 2022
Le nombre de nouvelles composantes déployées	Nombre de composantes Mozaïk déployées en 2017-2018 : 3	Ajouter 5 modules

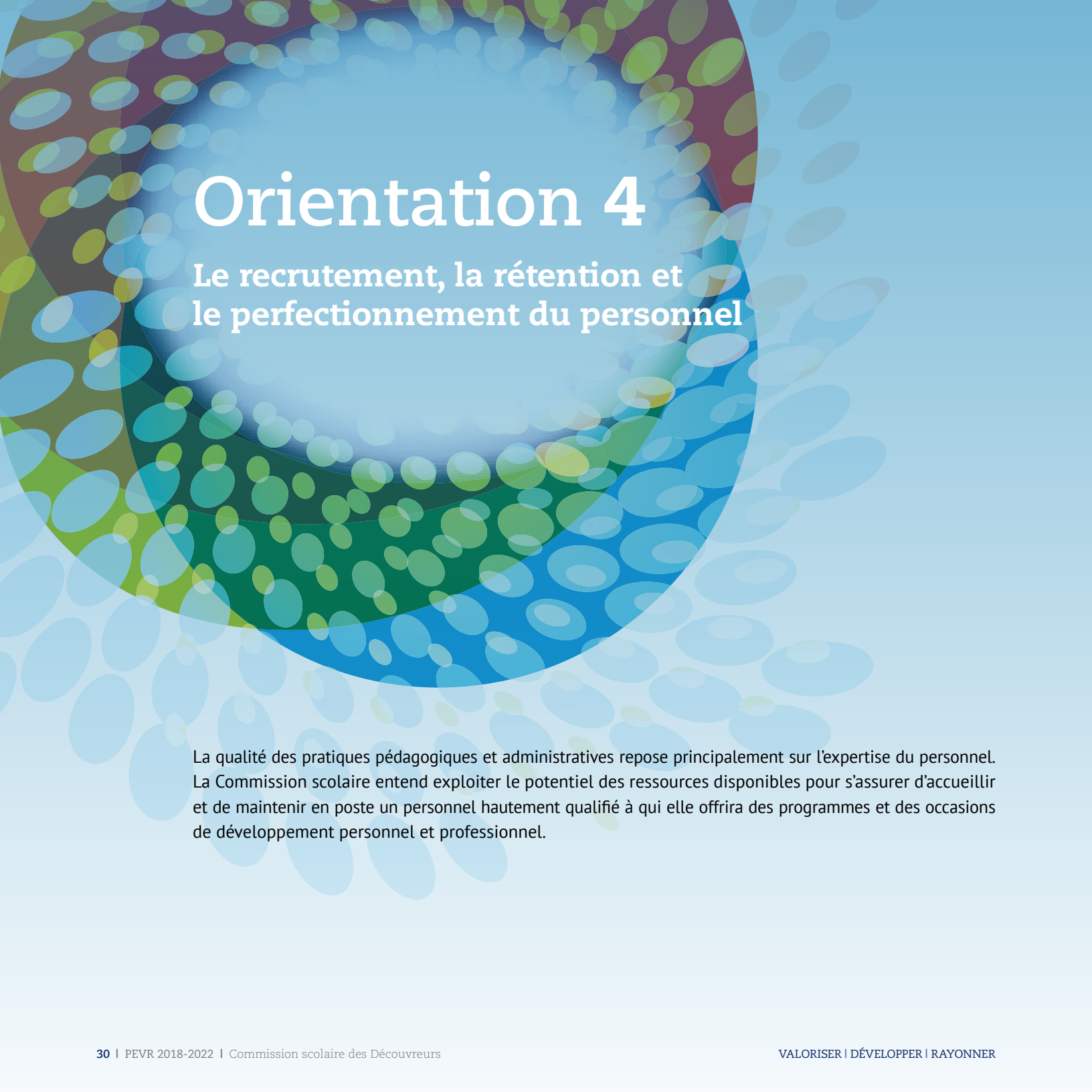
AXE 4 : L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SOUTIEN

Le soutien au Centre de service des technologies de l'information (CSTI) pour une demande non urgente

Indicateur	Situation actuelle	Cible en 2022
Le délai moyen de résolution	Délai moyen de résolution d'une demande non urgente par le CSTI : 5 jours ouvrables	Diminuer à 2 jours ouvrables le délai moyen

Le soutien par les Services éducatifs pour le déploiement de la stratégie numérique du MEES

Indicateur	Situation actuelle	Cible en 2022
L'accompagnement des établissements	Nombre d'établissements accompagnés en 2017-2018 : aucun	Accompagner 100 % des établissements



Orientation 4

Le recrutement, la rétention et le perfectionnement du personnel

La qualité des pratiques pédagogiques et administratives repose principalement sur l'expertise du personnel. La Commission scolaire entend exploiter le potentiel des ressources disponibles pour s'assurer d'accueillir et de maintenir en poste un personnel hautement qualifié à qui elle offrira des programmes et des occasions de développement personnel et professionnel.

Orientation 4

» Le recrutement du personnel

Objectif : Assurer un niveau d'efficacité optimal dans le recrutement.

» La rétention du personnel

Objectifs : Offrir un accueil et une intégration adaptés à chaque employé.
Assurer un environnement de travail sain, sécuritaire et stimulant.

» Le perfectionnement et le développement professionnel

Objectifs : Mettre en application un plan de formation adapté aux nouvelles plateformes numériques pour le personnel administratif.
Poursuivre le développement professionnel organisé pour le corps d'emploi *technicien en éducation spécialisée*.
Susciter et appuyer les initiatives d'approches pédagogiques collaboratives chez les directions et le personnel enseignant.



AXE 1 : LES PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Le recrutement du personnel

Indicateur	Situation actuelle	Cible en 2022
Le taux de dotation des postes à pourvoir (jours des postes vacants / jours totaux)	Besoins actuels et futurs (nombre de postes à pourvoir) taux de dotation en 2017-2018 : 97 %	Maintenir un taux de 97,0 %

La rétention du personnel après 1 an, 2 ans, 5 ans

Indicateur	Situation actuelle	Cible en 2022
Le taux de roulement du personnel (nombre d'employés qui restent en poste après 1 an, 2 ans, 5 ans / nombre total d'employés)	Taux de roulement du personnel en 2017-2018 : après 1 an : 85,0 % 2 ans : 82 % et 5 ans : 78 %	Maintenir les taux actuels : 1 an : 85,0 % toujours à l'emploi 2 ans : 82,0 % toujours à l'emploi 5 ans : 78,0 % toujours à l'emploi

Un environnement sain, sécuritaire et stimulant

Indicateur	Situation actuelle	Cible en 2022
La comparaison des résultats des sondages de 2018-2019 et de 2020-2021	Sondage auprès des employés pour établir un niveau de satisfaction en 2018-2019	Améliorer le niveau de satisfaction des employés relatif à leur environnement de travail
Le nombre d'accidents déclarés et reconnus par la CNESST (Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail)	Accidents de travail déclarés à la CNESST en 2017-2018 : 37 personnes	Diminuer le nombre de 10,0 %

AXE 2 : LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DU PERSONNEL

En infonuagique

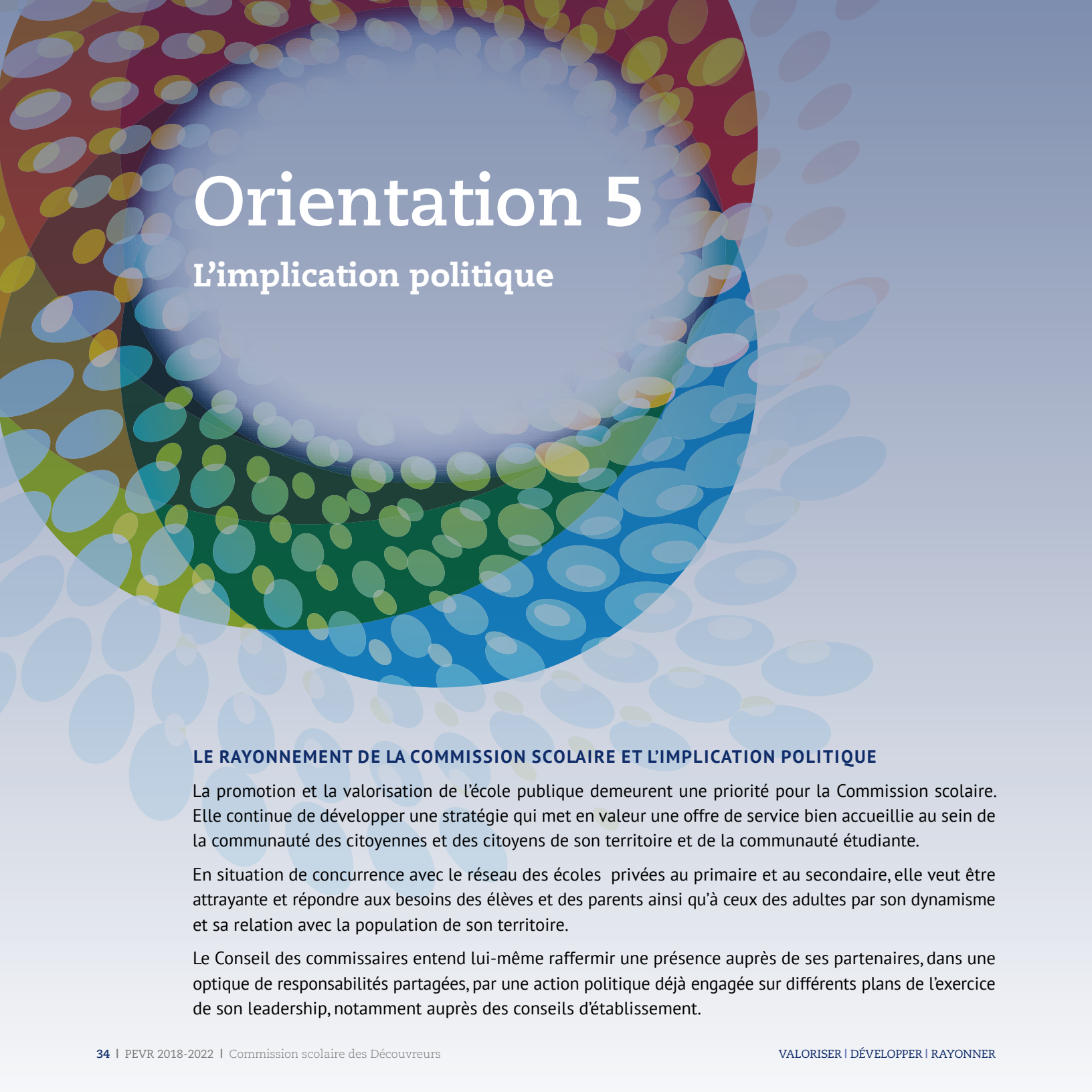
Indicateur	Situation actuelle	Cible en 2022
Le nombre d'employés administratifs formés	Formation du personnel administratif sur l'utilisation des plateformes en infonuagique en 2017-2018 : 50 employés	Offrir cette formation à 300 employés administratifs

En éducation spécialisée

Indicateur	Situation actuelle	Cible en 2022
Le nombre de formations par année	Formations offertes aux techniciennes et aux techniciens en éducation spécialisée en 2017-2018 : une formation collective	Organiser au moins une formation collective par année

Approches collaboratives du personnel de direction et du personnel enseignant

Indicateur	Situation actuelle	Cible en 2022
Le nombre de communautés de pratiques	Communautés de pratiques issues du projet CAR (Collaborer - Apprendre - Réussir) des directions d'école en 2017-2018 : 2 communautés	Former 6 communautés de pratiques
Le nombre de communautés d'apprentissage professionnelles	Communautés d'apprentissage professionnelles en 2017-2018 : aucune	Former au moins 15 communautés d'apprentissage professionnelles



Orientation 5

L'implication politique

LE RAYONNEMENT DE LA COMMISSION SCOLAIRE ET L'IMPLICATION POLITIQUE

La promotion et la valorisation de l'école publique demeurent une priorité pour la Commission scolaire. Elle continue de développer une stratégie qui met en valeur une offre de service bien accueillie au sein de la communauté des citoyennes et des citoyens de son territoire et de la communauté étudiante.

En situation de concurrence avec le réseau des écoles privées au primaire et au secondaire, elle veut être attrayante et répondre aux besoins des élèves et des parents ainsi qu'à ceux des adultes par son dynamisme et sa relation avec la population de son territoire.

Le Conseil des commissaires entend lui-même raffermir une présence auprès de ses partenaires, dans une optique de responsabilités partagées, par une action politique déjà engagée sur différents plans de l'exercice de son leadership, notamment auprès des conseils d'établissement.

Orientation 5

» Les communications entre les instances de la CSDD

Objectif : Enrichir et bonifier les communications entre les différentes instances que sont : le Conseil des commissaires, les conseils d'établissements et le Comité de parents.

- Mieux informer ces instances des décisions du Conseil des commissaires.
- Être à l'écoute des conseils d'établissement et du Comité de parents.
- Promouvoir les événements de chacune de ces instances.

» Des mécanismes d'appui aux initiatives pédagogiques

Objectif : Développer des mécanismes et des mesures d'appui aux initiatives pédagogiques venant de nos écoles, de nos centres et de leurs acteurs.

- Instituer une pratique de reconnaissance des actions de nos employés.

» Les partenariats entre les acteurs de notre communauté

Objectif : Instaurer, valoriser et soutenir des partenariats entre les principaux acteurs de notre communauté.

- Explorer la possibilité de créer une fondation sous la bannière de la Commission scolaire, en complémentarité avec ses établissements.



Suivi de mise en œuvre

Le *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR) fera l'objet d'un suivi de mise en œuvre qui mettra à contribution les Services pédagogiques et administratifs de la Commission scolaire.

Le *Comité de Direction de Service* (CDS) de la Direction générale joue un rôle de premier plan dans le pilotage des actions planifiées relatives à chacune des orientations.

La Direction générale fait périodiquement part de l'évolution des résultats au *Comité consultatif de gestion* (CCG), en relation avec le *Plan d'action annuel de la Commission scolaire*, et elle associe les gestionnaires de ce comité à l'atteinte des objectifs.

Le rapport annuel de reddition de comptes est déposé au Conseil des commissaires et acheminé au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Au terme de la période des quatre années du PEVR, un bilan et une évaluation des résultats seront produits.



Déclaration de services aux citoyens

La Commission scolaire des Découvreurs s'assure que les personnes relevant de sa compétence reçoivent des services éducatifs de qualité. À cet effet, elle met à la disposition des établissements un ensemble de moyens pédagogiques et administratifs et soutient la diversité des offres de service sur le plan des ressources pédagogiques, humaines, financières et matérielles.

Elle se distingue par une école ouverte et diversifiée à l'image de notre société, et capable d'offrir un environnement éducatif de qualité et des parcours de réussite à tous les élèves, jeunes et adultes.

Nos engagements

- | | |
|--|---|
| » Planifier, mettre en œuvre et évaluer un programme d'activités d'apprentissage visant la réussite de tous ; | » Soutenir et accompagner ses établissements dans l'accomplissement de leur mandat ; |
| » Encourager la persévérance des élèves et promouvoir de saines habitudes de vie ; | » Offrir des activités de formation continue aux travailleurs en exercice et en recherche d'emploi qui répondent à leurs besoins, ainsi qu'aux personnes en cheminement personnel de formation de base et de francisation ; |
| » Informer adéquatement les parents et la population des actions et des services les concernant ; | » Administrer ses ressources avec équité et transparence ; |
| » Actualiser l'offre de service du primaire et du secondaire en fonction des besoins des clientèles et des ressources disponibles, ainsi que celle de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle ; | » Traiter avec courtoisie et diligence toute demande relative à une situation qui nécessite un examen personnalisé des faits ou des causes qui l'ont produite. |

La recherche constante de la qualité de l'éducation et de la formation nous interpelle tous pour que chacune et chacun de nos élèves bénéficient d'une solide formation de base qui répond, en toute première priorité, aux besoins de développement et d'épanouissement de la personne pour un passage réussi à la vie active.



Commission scolaire des
Découvreurs

Découvreurs **en tête!**